

**DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL
D'URBANISME (CHATEAU D'OLONNE)**

PROCES-VERBAL

**REUNION D'EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES -
PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE CLINIQUE**

Lundi 2 mars 2020 à 14h, salle 1.5 La Jarrie - Rue des Sables 85340 LES SABLES D'OLONNE.

Objet de la réunion :

Présentation du dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU aux Personnes Publiques Associées.

Personnes présentes :

- Monsieur PECHEUL (Les Sables d'Olonne Agglomération),
- Monsieur CHENECHAUD (Adjoint à l'Urbanisme, Ville des Sables d'Olonne)
- Monsieur AUDRAN (Conseiller Urbanisme - DDTM)
- Madame CORRIOU (Responsable Service Aménagement - Les Sables d'Olonne Agglomération),
- Madame STEPHAN (Responsable Service Aménagement - Ville des Sables d'Olonne)

Personnes excusées :

- Madame BOUTERA de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
- Madame BARRE de la Chambre d'Agriculture.

PROCES-VERBAL :

✓ **Présentation**

➤ **Introduction - Monsieur CHENECHAUD**

➤ **Présentation du dossier :**

Déclaration de projet – Projet d'aménagement site de l'ancienne clinique
Examen conjoint des PPA du 02.03.2020

- Point sur la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU ;
- Présentation du projet ;
- Motifs d'intérêt général justifiant le projet ;
- Présentation des modifications du PLU projetées.

✓ **Echanges avec les PPA**

Monsieur AUDRAN précise que la DDTM n'a pas de remarque particulière sur le projet présenté.

Il indique que le dossier a été transmis, pour avis, au Service Habitat et Construction de la DDTM, qui a émis une remarque « annexe » au dossier présenté concernant la production de logements sociaux sur cette opération.

Monsieur PECHEUL explique que le Plan Local de l'Habitat est en cours d'élaboration et que ce document fixe les objectifs d'ensemble en matière de logements sociaux sur l'intégralité du territoire.

La production de logements sociaux ne se fait pas forcément sur chaque projet mais est prise en compte sur l'ensemble des opérations projetées ou déjà en cours de réalisation sur le territoire.

Monsieur PECHEUL rappelle que pour répondre aux objectifs fixés par la loi, la gamme de logements comptabilisés en logements sociaux est très large (notamment pour les logements étudiants ...).

Monsieur CHENECHAUD indique que la notion de logements sociaux est bien intégrée au projet et qu'une négociation est en cours entre le promoteur et les bailleurs afin d'étudier les possibilités de labelliser le projet en vue de répondre aux quotas de logements aidés. Ce qui est le cas pour le projet de résidence multigénérationnelle.

Madame CORRIOU indique qu'elle a eu Madame BARRE de la Chambre d'Agriculture au téléphone ce jour, et précise que la Chambre d'Agriculture n'a pu être présente et qu'elle n'a aucune remarque sur le dossier.

Messieurs PECHEUL et CHENECHAUD remercient les PPA présentes, d'avoir participé à cette réunion.

Armel PECHEUL

Vice-Président